# Eglise Saint-Germain

# Désignation

Dénomination de l'édifice :

Église

Titre courant:

Eglise Saint-Germain

Localisation

Localisation:

Île-de-France ; Seine-Saint-Denis (93) ; Pantin ; place de l'Eglise

Adresse de l'édifice :

Eglise (place de l')

Références cadastrales :

AI 65

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

3e quart 17e siècle, 18e siècle, 19e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1664

Auteur de l'édifice :

VILLEDOC (maître de l'oeuvre)

**Description** 

**Protection** 

Nature de la protection de l'édifice :

Classé MH

Date et niveau de protection de l'édifice :

1978/12/29 : classé MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Eglise Saint-Germain (cad. Al 65) : classement par arrêté du 29 décembre 4070

bre 1978

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Référence aux objets conservés :

PM93000782, PM93000781, PM93000616, PM93000534

Intérêt de l'édifice:

A signaler

Statut juridique



## **Notices liées**



Tableau avec son cadre : Saint Jean à Patmos tableau



Tableau avec son cadre : Saint François de Sales écrivant l'introduction à la... tableau

Dalle commémorant la fondation de deux messes à la mémoire de la famille... dalle commémorative

Fonts baptismaux fonts baptismaux

# À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00079943

Nom de la base:

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-05-14

Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et

## Statut juridique du propriétaire :

Propriété de la commune

### Références documentaires

### Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

#### Date de rédaction de la notice :

1992

#### Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

#### Typologie du dossier :

Dossier de protection

fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

#### Contactez-nous:

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

### Voir aussi

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lineaire/n:19?RECH\_S=PA00079943&type=simple